

**Charte du bon usage des ressources documentaires
électroniques rendues accessibles
par l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris**

La présente charte définit les règles d'utilisation des ressources documentaires électroniques mises à la disposition des membres de l'ENSMP et des lecteurs inscrits dans ses bibliothèques.

L'accès à ces ressources via les moyens techniques et/ou informatiques de l'ENSMP est strictement réservé aux agents et étudiants inscrits à l'annuaire en ligne de l'ENSMP et aux lecteurs inscrits dans les bibliothèques de l'ENSMP.

L'accès distant est strictement réservé aux agents et étudiants inscrits à l'annuaire en ligne de l'ENSMP et il est strictement personnel.

L'utilisation des ressources électroniques souscrites par l'ENSMP ou l'Université Paris Sciences et Lettres ou encore acquises en licence nationale et rendues accessibles par l'ENSMP n'est autorisée que pour un usage strictement privé d'étude, d'enseignement ou de recherche.

Dans ses limites et sous réserve que les contrats de licence signés avec les fournisseurs le permettent, les utilisateurs peuvent télécharger manuellement, stocker sur un support personnel une copie électronique et/ou imprimer un nombre raisonnable de documents ou d'extraits de documents.

Les utilisateurs ne doivent pas modifier, adapter, traduire, reproduire, supprimer, partager, diffuser tout document ou extrait de document sans accord écrit des ayants droit. Seule la courte citation avec mention de la source est tolérée conformément à la législation en vigueur.

Les utilisateurs ne doivent pas télécharger massivement, par quelque procédé automatisé ou non que ce soit, du texte ou des données issus des ressources électroniques souscrites par l'ENSMP ou l'Université PSL. Les opérations de fouille de texte et/ou de données (« Data and Text Mining ») doivent se faire dans le respect du droit français et du contenu des licences des abonnements souscrits.

Les fournisseurs de ces ressources sont à même d'en interdire l'accès ou de résilier le contrat en cas de non respect des licences ou d'utilisation abusive du service ou du contenu obtenu par celui-ci. Pour consulter ces licences, contacter le personnel de la bibliothèque : <http://www.bib.mines-paristech.fr/Bibliotheque/equipe/>

En cas de manquement aux règles et obligations définies dans cette charte :

- l'accès aux ressources documentaires électroniques pourra être interdit temporairement, à titre conservatoire, à un utilisateur qui ne respecte pas la présente charte,
- des procédures disciplinaires, civiles ou pénales pourront être engagées contre le contrevenant

Date :

Nom, Prénom :

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :